

Préparation à l'habilitation électrique



B1V - B2V - BR - BC - BE Essai

Travaux et interventions pour électriciens

Durée : 3 jours (21 heures) Conforme à la norme NF C18-510 +A1 et ED 6127

Public

- Personnel électricien chargé d'assurer des interventions, des travaux, des dépannages, des consignations des essais, des vérifications ou des mesurages sur des ouvrages électriques basse tension.

Prérequis

- Avoir la qualification nécessaire (*connaissances techniques et expérience*) reconnue par son employeur pour effectuer les opérations électriques dans le domaine de tension concerné.

Objectifs

- Être capable d'exécuter en sécurité des opérations spécifiques sur des installations et des équipements électriques basse tension dans le respect de la norme NF C 18-510 et l'amendement A1.
- Être sensibilisé aux risques électriques pour appliquer et faire appliquer les prescriptions de sécurité dans les domaines de tension et les situations propres à son établissement.

Méthode et moyens pédagogiques

- Tour de table et retours d'expériences.
- Alternance d'exposés théoriques et d'échanges réflexifs.
- Présentation des matériels et des équipements de sécurité électriques.
- Nombreuses images et vidéos pour illustrer les diverses situations dans les différents secteurs d'activités.
- Études de cas pratiques avec des valises pédagogiques.
- Visite des installations sur site et analyse des risques.
- Mises en situations sur site (suivant possibilités).
- Support de formation (conforme Norme C18-510 +A1).

Contrôle des acquis

- Évaluation formative au fil de la formation.
- Évaluation des acquis théorique par QCM.
- Évaluation pratique : mises en situation individuelle, exercices en groupes avec kits pédagogiques.

Programme

I - Le danger : l'électricité

- La loi d'Ohm, la puissance, l'effet joule.

II - Les risques électriques

- Les surintensités : courts-circuits; surcharges.
- Les contacts directs et indirects.
- Les chutes et réactions diverses.
- Incendies.

III - Les conséquences pour les personnes et les biens

- Les brûlures externes et internes.
- Les conséquences physiques et physiologiques.
- Hôpitaux, industries, ERP, etc. (personnes, ouvrages, installations, équipements).

IV - Réglementation

- Norme NFC 18-510 + A1 ; décret 2010-1118.
- Les différentes responsabilités.
- Les domaines de tension.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Les opérations hors, en présence ou au voisinage de tension.
- Les habilitations électriques : principe, symboles, limites et formalisation B1V, B2V, BR, BC, BE.

V - Les mesures de prévention

- Fonction des appareillages électriques : séparation, coupure, commande, protection.
- L'analyse des risques.
- Les schémas de liaison à la terre.
- Travaux, interventions, opérations.
- La consignation électrique.
- Documents et consignes : appliquer, faire appliquer.
- Les matériels et outils.
- Les protections individuelles et collectives.
- Les indices de protection.
- Les classes de matériels.

VI - Accident ou incendie d'origine électrique

- Conduite à tenir.

Sanction de la formation

- Proposition de titre d'habilitation.
- Avis après formation.